

Une PME et le dialogue social



Je suis [mémé l'indignée](#), indignée par l'inconscience ou plutôt la mauvaise foi de nos

gouvernants : Comment peut-on oser affirmer aujourd'hui, que l'intérêt des salariés converge avec celui des actionnaires et qu'il faut supprimer tous les règles juridiques pour les laisser négocier « librement » au sein de chaque entreprise ??? Et pour celles et ceux qui n'ont jamais été salariés sans responsabilité dans une entreprise et qui croient aux vertus du dialogue social, je vais vous raconter des histoires d'entreprise Aujourd'hui, ce sera le cas très simple d'une [PME de 115 salariés](#), du secteur de la grande distribution située en Bourgogne. Tout commence en 2002, quand Adrien, un homme rusé, avide de s'enrichir, décida d'ouvrir un hypermarché sous l'enseigne des 3 mousquetaires. Mais comme il n'avait pas d'argent, il alla voir son banquier, obtint des prêts, à une condition, c'est que lui-même apporte une somme de 600 000 €, il fit, alors la tournée des copains et de la famille pour réunir la somme de 611 500 €, son apport personnel, le capital social. Dès la première année, 2003, l'activité dégagea un bénéfice de plus de 700 000 €, Adrien préleva, alors, un dividende de 611 500 € très exactement et remboursa les copains et la famille. Les années suivantes, les résultats furent toujours aussi conséquents, Adrien continua à prendre, chaque année, un dividende de 600 000 €. Et ainsi en 13 ans, Adrien avait réuni un pactole de près de 8 millions €. Et comment a-t-il pu amasser autant d'argent ? Je vous le donne en mille, par une pression permanente sur le travail. En 2015, le salaire moyen des 115 salariés était de 1373 € brut, en dessous du SMIC, avec une ouverture le dimanche matin et des amplitudes horaires pouvant aller jusqu'à 20h30, certains soirs. Certes, il y avait des temps partiels, mais le chantage permanent à l'emploi est une arme efficace en période de chômage. Et pour couronner le tout, le CICE, la fameuse aide de l'Etat destinée à soutenir la compétitivité des entreprises, a été d'un montant de 110 000 € en 2015, et intégralement détourné en dividendes supplémentaires. Cette histoire est véridique, toutes les données proviennent des comptes déposés et certifiés. Et si je n'ai pas précisé le lieu exact, ni le nom du dirigeant, c'est simplement pour éviter des conséquences préjudiciables aux salariés... Et pour finir, imaginons le dialogue social dans cette entreprise « c'est moi le patron qui décide de tout et si vous n'êtes pas contentes, vous pouvez prendre la porte, je ne vous retiens pas » Et avec la casse du code du travail, Adrien continuera à amasser des millions € sur le dos des salariés, c'est simple à comprendre : quand l'un s'approprie la plus grande part du gâteau, il ne reste plus que des miettes aux autres Mes enfants, dénonçons le double mensonge de nos gouvernants et de leurs médias : Premièrement, les entreprises sont, pour la plupart, en bonne santé, y compris les PME et c'est la rapacité des actionnaires qui les menace et non pas la rémunération du travail. Deuxièmement, la richesse des uns ne se bâtit que sur l'appauvrissement des autres. Sources [Notre article](#) Comptes financiers 2003 à 2015 Rapport complet 2015

Sources

URL de l'article : <https://www.cuisinedespateurs.com/pme-dialogue-social/>